

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 27 Octobre 2014 à 20h00**

#### **Président : M. DUSSART**

Etaient présents : Ms CANDELIER, JEUNIAUX, PROCHWICZ, RICHARD, CAPRON, GAUDIERE, CARRE, POURNY, GUY, CARON, Mmes ISEBE, HENNON.

Etaient absents excusés : Mme LEFEBVRE, excusée, ayant donnée une procuration de vote à M CARRE  
Mme COURTEAUX, excusée, ayant donnée une procuration de vote à M JEUNIAUX.

Secrétaire de séance : M JEUNIAUX

Date de Convocation : 20 Octobre 2014

Date de la séance : 27 Octobre 2014

Affichée le : 03 Novembre 2014

#### **Ordre du Jour :**

##### **I) L'ajout de deux délibérations**

Monsieur le Maire demande l'ajout de deux délibérations concernant :

- Eclairage public : Pose de 2 points lumineux rue du moulin
- ALSH : Lancement de la procédure adaptée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout de deux délibérations.

##### **II) Approbation du compte rendu du 21 Août 2014**

M Marc CAPRON : Page 6, il manque le « E » de l'ADEME ;

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

##### **III) Présentation du rôle des archivistes**

Par M Jean TOUZET et Mme Monique LEFEVRE

Mr TOUZET prend la parole, le compte rendu est en annexe.

Monsieur CAPRON témoigne son admiration à Mme Monique LEFEVRE et M Jean TOUZET ainsi que de la richesse qu'ils apportent à notre commune par leur travail.

M TOUZET souhaiterait qu'une personne accorde une demi-journée par semaine pour retaper les écrits et les synthèses des différents travaux.

Le Maire reconduit la délégation d'archiviste à M Jean TOUZET.

Le Maire et les membres du conseil municipal remercient Mme LEFEVRE et M TOUZET pour leur travail et leur intervention.

##### **IV) Délibérations :**

**✓ Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) : Nouvelle convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables et autorisation au maire à signer la convention.**

Mr le Maire expose que la convention de mise à dispositions des services de l'Etat reprenant la répartition de l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol sur le territoire de la commune arrive à son terme le 31 octobre 2014.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) promulguée le 24 mars 2014, ne permettra plus aux services de l'Etat d'instruire les actes relatifs à l'occupation du Sol à la place des communes compétentes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants.

Aussi, il convient de reprendre une nouvelle convention de transition pour continuer à bénéficier de cette mise à disposition pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et le 30 juin 2015.

Amiens Métropole devrait prendre la compétence dans le courant de l'année 2015.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la nouvelle convention de mise à disposition et d'autoriser le maire à la signer.

**✓ Ste HUCHEZ : Contrat d'entretien de l'horloge de l'église**

Mr le Maire présente à l'assemblée la proposition de la Ste HUCHEZ concernant l'entretien et la maintenance des installations à l'église à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour un montant annuel de 253.00 € HT.

Le contrat porte sur l'entretien et la maintenance des installations de l'église spécifiées ci-dessous :

- 1 horloge pilote
- 1 combinateur d'angélus
- 1 minuterie réceptrice
- 1 appareil de mise en volée
- 1 marteau tinteur
- 1 coffret de sécurité
- 1 tableau de commande

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents,

d'accepter le contrat annuel d'entretien et de maintenance pour les installations de l'église par la Ste HUCHEZ.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

**✓ CPIE Vallée de Somme : Proposition d'adhésion à l'association**

Mr le Maire donne lecture du courrier du CPIE Vallée de Somme qui accompagne les collectivités depuis 20 ans dans la préservation de la biodiversité et l'aménagement du territoire.

Le CPIE a développé une activité de conseils pour les communes désirant mettre en place des mesures de gestion respectueuses de l'environnement : conseils sur les produits écophyto, développement de formations auprès des élus, rédaction de guide pour le concours des villages fleuris .....

et propose aux communes qui souhaitent soutenir leur action, d'adhérer à l'association et ainsi de bénéficier d'un accompagnement privilégié au titre de ce statut.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2015 est de 50.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, la proposition d'adhésion au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

**✓ Eclairage public : Pose de 2 points lumineux rue du moulin**

Mr le Maire présente à l'assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de 2 points lumineux dans le secteur de la commune suivant :

- Eclairage public rue du Moulin à Vers sur selle

Mr le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 1 201€ TTC.

Si les membres du Conseil acceptent, il sera établi entre la Fédération Départemental d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

**Montant pris en charge par la Fédération** (20% du cout hors taxes, dans la limite des dépenses, la TVA, le fonds de concours complémentaire pour le remplacement de luminaires équipés de lampes frappées d'interdiction de mise sur le marché et la maîtrise d'œuvre) ..... 615.00€

**Contribution de la commune** ..... 586.00€

**Total TTC 1 201.00€**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- D'autoriser le maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- D'accepter la contribution financière de la commune estimée à 586.00€.

**✓ ALSH : Lancement de la procédure adaptée**

Mr le Maire expose à l'assemblée que le marché concernant l'accueil de loisirs avec la Ste PEP80 arrive à échéance au 31 décembre 2014.

Il convient de lancer une procédure adaptée dans le cadre d'un marché public pour l'ALSH des petites et grandes vacances, mercredis après-midi, les TAP et la garderie du soir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le lancement de la procédure adaptée pour l'accueil de loisirs dans le cadre d'un marché public. Le marché sera approuvé pour 2 ans et une année reconductible.

L'ouverture des plis aura lieu le vendredi 28 novembre 2014.

Les membres du conseil autorisent le maire à signer tous les documents relatifs au marché.

## **V) Informations Vers sur Selle**

### ➤ **Présentation de M DUSSART**

#### - Nom de la commune Selle sans « S »

Sur la proposition du Préfet et suite à une délibération du 13 avril 1919, la commune de Vers sur Selle ne porte pas de « S » à la fin de « Selle ».

C'est un décret du 02 décembre 1919 qui acte le changement de nom de Vers sur Selle sans « S ».

Un courrier sera envoyé au Directeur des archives départementales, de la poste et au président du Conseil Général pour avis afin que Vers sur Selle s'écrive sans « S ».

#### - Le local des ateliers

La plateforme en béton a été coulée et nous sommes dans l'attente de la livraison du local.

#### - Programmation des travaux de voirie

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) demande la liste des travaux de voirie à réaliser pour l'année 2015.

Proposition de la confection d'un enduit du chemin de Vers vers Hébécourt et du chemin de la grimpe vers Clairry-Saulchoix et l'aménagement de la rue de l'église.

A partir de 2015, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) ne recevra plus de subvention du Conseil Général.

#### - Fête locale

La fête locale s'est très bien déroulée et a eu beaucoup de succès.

#### - Centenaire

Mme Andréa BIENDINE a eu 100 ans le 19 octobre.

La commune, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Amicale des Aînés ont offert des fleurs et des friandises.

#### - Lotissement et projet d'aménagement

Les fouilles sont terminées. La Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) a émis un refus sur le projet.

Un recours gracieux sera déposé en début de semaine prochaine.

Proposition de la Ste QUILLE de faire un bâtiment de 21 logements sociaux aidés et d'un bâtiment pour les seniors.

Une information sera effectuée dans le Vers l'Info de décembre.

#### - Téléthon

Aura lieu le 3, 4 et 5 décembre à Vers sur Selle.

#### - Courrier de chasseurs

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant d'habitants chasseurs concernant la construction d'une cabane de chasse sur un terrain appartenant à la SANEF. La SANEF a engagé une procédure pour sa démolition.

#### - Amiens Métropole

Monsieur le Maire a rencontré M CHARLEY Frédérique, responsable de l'espace voirie pour trouver des solutions aux problèmes de voirie.

Plusieurs points ont été évoqués :

- Déneigement des voies communautaires.
- Rénovations des trottoirs
- Visite et programme de rénovation de la place du 8 mai.
- Réalisation des mesures de vitesse sur la RD8, en fonction des résultats, des aménagements seront proposés à la commune.
- Modification d'une grille au droit du plateau surélevé situé devant la mairie
- Rénovation du tapis de roulement sur les voies métropolitaines, rue Dufour et chemin de Dury.
- Printemps 2015, entretien et reprise de bordures.

-Transport scolaire

Le bus scolaire ne passe pas tous les soirs à Vers sur Selle. Monsieur le Maire a rencontré le vice-président qui travaille à nouveau sur le dossier des transports scolaires.

## **VI) Questions diverses**

### **Tour de table**

✓ **M CANDELIER**

- Imposition

Point sur la taxe d'habitation et taxe foncière qui n'ont augmenté que des bases (1% maximum)

- District de la Somme de football

A participé à une réunion, le district de la Somme souhaiterait que la commune rende un hommage à M POUILLY qui a beaucoup œuvré pour le football.

-Ecole

La rentrée scolaire, le 02 septembre, s'est très bien déroulée. Des placards de rangement ont été installés et des travaux divers ont été réalisés.

- Incidents et vigilance

Dans la rue de Conty, les carrosseries de plusieurs véhicules ont été rayées. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie et une enquête est en cours.

- Réunion avec les services de la gendarmerie

Une réunion publique organisée par la gendarmerie, sur les incivilités et sur la vigilance du voisinage, a été sollicitée, nous attendons une réponse.

- Accessibilité

La réglementation oblige la commune à procéder à un diagnostic sur tous les bâtiments publics afin de les rendre accessibles aux handicapés et d'établir un projet d'adaptation sur 3 ans.

✓ **M JEUNIAUX**

- Banque Alimentaire

Près de 400kg de marchandises ont été collectées. Remercie les bénévoles et les habitants pour leur générosité.

- Repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Aura lieu le dimanche 16 novembre à 12h à la salle communale. Les invitations sont envoyées, réponse souhaitée pour le 30 octobre.

-Ecole

La rentrée scolaire s'est bien passée. Concernant les TAP (temps d'activité scolaires), un bilan sera effectué en fin d'année.

✓ **M PROCHWICZ**

- Médiathèque

Le 18 octobre, une porte ouverte a eu lieu à la bibliothèque et au centre multimédia. Il en résulte qu'une formation au centre multimédia sera mise en place en début d'année 2015.

- Enquête Internet

Il s'avère que le débit de la Ste Orange se soit amélioré.

Rencontre avec M Olivier JARDE concernant la fibre optique

- Commission communication

Le 10 décembre est la dernière date pour la réception des articles du Tour de Vers.

✓ **M CARON**

-Terrain de Foot

Problèmes de tonte sur le terrain de foot et de travaux aux vestiaires.

✓ **Mme ISEBE**

-Vitesse

Des motos et des quads roulent à grande vitesse sur les chemins.

✓ **M CAPRON**

- Syndicat Intercommunal de Soins Infirmiers du Sud Amiénois (SISA)

Réunion, vote des budgets.

Il y a 64 places dont 6 places handicapées adultes et seulement 3 agents.

Concernant les travaux d'isolation, le décret est sorti le 01 septembre, le taux est à 0% sur les travaux d'isolation effectué par un professionnel.

✓ **M CARRE**

- Sécurité

Demande une réunion avec la brigade de gendarmerie concernant le thème relatif à la sécurité et les incivilités.

- Elagage

Demande si le courrier au Syndicat de la Selle a été envoyé concernant l'élagage des rives de la rivière.

- Fleurissement du village

Les membres de la commission vont se rapprocher du service d'Amiens Métropole pour obtenir des conseils en matière de plantations.

La rue Dufour et la rue Emmanuel Bourgeois sont deux endroits à améliorer en matière de fleurissement.

- Stationnement

Le stationnement des véhicules est anarchique dans la rue de Conty

- Entretien et Propreté

Qu'en est-il de l'arrêté concernant l'entretien des trottoirs et caniveaux dans le village ?

✓ **M RICHARD**

- Entretien des chemins

Il faudrait enlever la ficelle près des arbustes située à l'allée de la chasse aux loups face à l'école.

✓ **Mme HENNON**

- Entretien

Demande la possibilité de faire nettoyer les buses, des fossés entourent le plan.

✓ **M DUSSART**

- Entretien

Lecture du courrier de Mme POMPILI, Députée de la Somme, qui a retenu pour la commune dans le cadre de la réserve parlementaire 2015, une subvention de 3 500.00€ pour l'achat de structures de jeux pour la plaine de jeux.

- Compétence

Lecture du courrier de M GEST, Président Amiens Métropole, qui refuse le transfert de la compétence police relatif à la circulation et au stationnement sur les voies déclarées d'intérêt communautaire et à la délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxi.

Sur ce domaine, le pouvoir de police reste de la compétence du maire.

### **Réunion de Conseil**

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 01 Décembre 2014

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h40.